



LES SPORTS DE NATURE,
tous dehors !

Fiche activité

Pratiquer le char à voile en ACM

Sommaire

1. Conditions d'organisation et de pratique (principes généraux)
2. Rôle de l'animateur
3. Rôle du directeur
4. Comment intégrer la pratique dans un projet pédagogique ?

Auteurs

Benoît MANGO, Yann LE CLANCHE, Jean-Luc CASTETS, Benjamin ROY, Paul BURLLOT, Mathieu MANDIN, Medhy VIAUD, Christophe GOIMARD, Matthieu COSSON, Philippe GEANT, Stéphanie FASOLI, Régis BLANCHARD, Bertrand BULCIAGHY

1. Conditions d'organisation et de pratique (principes généraux)

- ✓ L'équipe d'encadrement doit prendre en compte les capacités du groupe, ses propres facultés ainsi que les éléments liés au milieu (météo, état de la plage) pour constituer son groupe et adapter l'activité, en lien avec le professionnel de l'activité.
- ✓ Le prestataire est un établissement d'activités physiques et sportives déclaré auprès de la DDCS locale.
- ✓ Le directeur du séjour vérifie l'affichage réglementaire du prestataire, notamment les cartes professionnelles, le récépissé de déclaration de l'établissement, l'attestation d'assurance. Il s'assure que les conditions de déroulement sont conformes à la réglementation.
- ✓ Les prérogatives de la carte professionnelle de l'encadrant char à voile correspondent à l'activité prévue ; ou l'encadrant bénévole, membre d'une association affiliée à la fédération française de char à voile et titulaire d'une qualification fédérale ; ou un animateur qualifié, membre permanent de l'équipe pédagogique et titulaire d'une qualification fédérale.
- ✓ Les préconisations de la fédération délégataire indiquent notamment que l'effectif d'encadrement ne peut dépasser 12 chars à voile par encadrant et doit être adapté aux conditions de roulage.

2. Rôle de l'animateur

Faciliter l'intégration de la pratique dans le projet du séjour...

Avant l'activité	<ul style="list-style-type: none">• S'est renseigné sur le site (marée, environnement) et sur l'activité char à voile.• Dispose d'un outil pour la mise en œuvre d'une animation sur les marées, faune, flore, vent.• Présente le char à voile aux jeunes, le vocabulaire spécifique et l'équipement minimum (chaussures fermées et coupe-vent)
Pendant l'activité	<p><i>L'animateur reste référent du groupe et le moniteur de char à voile est responsable du bon fonctionnement de l'activité.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Définit avec le moniteur le rôle à tenir pendant l'animation• Assure la sécurité du groupe qui ne roule pas : localisation du groupe en dehors du parcours• Dans le cas où l'animateur est seul : il reste avec le groupe pour éventuellement intervenir sur des problèmes comportementaux et/ou sanitaires (fonctionnement du groupe)• Dans le cas où il y a plusieurs animateurs : l'un reste avec le groupe qui ne roule pas et l'autre est disponible pour aider le moniteur de char à voile.
Après l'activité	<ul style="list-style-type: none">• Participe à un bilan de fin de séance avec le groupe.• Présente le bilan de l'activité à l'équipe pédagogique de l'ACM

3. Rôle du directeur

Propose une adéquation entre le séjour et l'activité.

Il situe l'activité char à voile dans le projet : son but, sa place dans le planning et le programme.

Il prévoit et s'assure de l'utilisation des compétences acquises lors de l'activité.

Envers le moniteur :

- ✓ Définit avec le moniteur de char à voile les connaissances et compétences visées dans le projet pédagogique, notamment sur les aspects techniques, environnementaux.
- ✓ Définit avec le moniteur et avec les animateurs les rôles (l'autorité) de chacun

Envers les animateurs :

- ✓ Donne les informations aux animateurs sur :
 - La diversité du milieu
 - Le vent
 - L'utilisation raisonnée de l'espace
 - La gestion du matériel : coopération pour la mise en place et le rangement

- La préparation des jeunes aux incertitudes liées à l'activité (information vers les parents)
 - Les aspects sécuritaires : respect des consignes, zonage de la plage, équipements
- ✓ Prend les informations pour le maintien ou l'adaptation de l'activité

Pendant le séjour :

- ✓ Vérifie la mise en place de temps de bilan sur site avec les animateurs, les jeunes et le moniteur
- ✓ Rend compte du bilan à l'organisateur du séjour et propose des évolutions le cas échéant

4. Comment intégrer la pratique dans un projet pédagogique ?

L'activité char à voile consiste à se déplacer dans un engin roulant propulsé uniquement par le vent. Cette activité se pratique sur l'estran : milieu naturel varié (nature du sable, présence d'algues, de trous, d'eau...) et variable (force et direction du vent, température, marée, autres usagers ...).

La richesse de cette activité repose notamment sur le **développement** :

Psychomoteur	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des bras et des jambes pour des tâches dissociées : contrôle de la direction, de la propulsion, de l'équilibre avec le palonnier et l'écoute.
Sensoriel	<ul style="list-style-type: none"> • Prises d'informations multiples (tactiles, visuelles et auditives) et complexes. • Capacité d'analyse des informations et d'anticipation. • Conception d'une stratégie pour piloter : trajectoire.
Émotionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des émotions liées à la vitesse, au déséquilibre (lever de roue ou dérapage), au passage des balises ou à la présence d'autres chars. • Gestion de l'incertitude liée au milieu et à l'instabilité du char à voile.
Cognitif	<p>Le char à voile est un support pour faire passer des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • scientifiques : vecteurs de vent, de vitesse, écoulement de l'air dans la voile, force de frottement... ; • environnementales : découverte de l'espace d'évolution : marées, marnage, estran, laisses de mer, faune et flore, texture et état de la plage, formation de la dune, la mer, l'érosion... Approche globale du littoral : interrelations entre les différents espaces et leurs utilisations ; • mécaniques : construction, roulement, matériaux.
De la socialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité : port du casque, respect des règles. • Coopération pour la préparation, la pratique et le rangement du matériel.